



# orizzonti

ABONNEMENT ANNUEL / SUISSE CHF 20.- / ETRANGER UE EURO 20.- / EXTRA UE EURO 30.-

ANNÉE XXXVI NR. 136 SEPTEMBRE 2013

REVUE TRIMESTRIELLE D'INFORMATION POUR LES DROITS DES ANIMAUX  
PUBLIÉE EN FRANÇAIS, ALLEMAND ET ITALIEN  
FONDÉE PAR MILLY SCHÄR-MANZOLI  
PRIX INTERNATIONAL DE LA PRESSE SPÉCIALISÉE

## DE LEUR CÔTÉ





Les différences de chiffres que l'Office Vétérinaire Fédéral nous soumet chaque année sur les animaux vivisectionnés en Suisse montrent une évolution qui mérite à peine un commentaire.

Nous restons obstinément au-dessus des **600**

**mille animaux torturés et tués chaque année.** Les affirmations de l'OVF relatives à l'absolue nécessité d'expériences dans lesquelles le modèle animal est encore considéré comme « irremplaçable » ne sont absolument pas convaincantes, notamment celles qui concernent la prétendue sévérité des Commissions de contrôle. A ce propos, un élément significatif apparaît : **plus de 3600 nouvelles autorisations, dont seulement 8 ont été rejetées !** Si l'on considère que la loi stipule qu'il faut « prouver qu'il n'existe aucune méthode alternative », il est plus logique de penser qu'il n'existe effectivement aucune méthode autre que le modèle animal, ou alors on peut en déduire qu'il existe une forte connivence/superficialité dans le fait d'accorder ces autorisations. Même à la lumière du développement des méthodologies scientifiques modernes de substitution dans TOUS les secteurs de la recherche médicale (et le nombre très important d'instituts publics et privés qui les appliquent déjà), on peut aisément deviner où se situe la vérité. Le fait est que l'utilisation des animaux dans la recherche fondamentale, où il n'existe ni obligation légale ni même « finalité » de créer de nouveaux médicaments, est déjà grave en soi. **Il est tout aussi grave que près de la moitié d'entre eux soient utilisés dans des hôpitaux et des universités : le contexte académique devrait aller dans une toute autre direction, vers une recherche plus éthique et plus scientifique, comme cela se passe n'importe où ailleurs dans le monde.** A ce propos, les premiers résultats de notre **sondage sur les dissections d'animaux dans les facultés universitaires scientifiques suisses** sont arrivés. Ces résultats sont très peu nombreux, mais nous étions et sommes toujours conscients que le peu d'intérêt soulevé par cette question et par la peur des répercussions au cours des études joue contre la compilation de ce simple formulaire. N'empêche que commencent à émerger des éléments préoccupants : le fait que soit tourné en ridicule celui qui tente de s'opposer aux dissections d'animaux, la tentative (que nous avons déjà dénoncée) de faire obstacle au parcours académique de la part de certains professeurs, le sentiment (aussi vis-à-vis des camarades d'études) d'être isolés, de mener une lutte (celle en faveur des méthodes substitutives) perdue d'avance, et peut-être même inutile. Dommage. Nous continuerons à insister pour que la tendance éthique et novatrice se poursuive, notamment auprès des nouvelles générations. Et nous continuons aussi à insister avec **l'initiative fédérale de Pro-Fauna pour la protection des grands prédateurs : nous publions pour la dernière fois dans ce journal le formulaire que nous vous invitons à signer et à faire circuler, car le temps presse ! MERCI !**

MAX MOLTENI  
PRÉSIDENT ATRA

# sommaire

ANNÉE XXXVI NR. 136 SEPTEMBRE 2013

Actualité	03
L'interview	05
ATRA en action	07
ATRA dans le monde	08
Infos ATRA	10
Les Suisses à table	11
Défense des animaux errants	15
La colline aux lapins	16
Les grands prédateurs	17
Vivisection en Suisse	19
T-shirt	22
Notre catalogue	23

## impresum

### Orizzonti

Revue d'information pour les droits des animaux

### Organe officiel de l'ATRA

Association suisse pour l'abolition de la vivisection

### Editeur

ATRA, via Capelli 28, CH-6900 Lugano  
Tel. 091 970 19 45 - Fax. 091 970 19 46  
infoatra@bluemail.ch - http://www.atra.info

### Horaire

Du lundi au vendredi : de 14.00 à 17.00 heures

### Rédaction

Max Molteni, Natascia Gamba,  
Massimo Tettamanti, Silva Martinelli

### Traduction

Clotilde Favre

### Collaborateurs externes

Elena Grisafi, Sabrina Piacente, Francesca Fugazzi, Anthea Leone

### Tirage

12.000 exemplaires

### Abonnement annuel

Suisse	CHF	20.-	
Etranger UE	CHF	30.-	(Euro 20.-)
Extra UE	CHF	45.-	(Euro 30.-)

### Publicité

1/1 page	CHF	1'000.-
1/2 page	CHF	600.-
1/4 page	CHF	300.-

### Graphique

studio\_grafico@edizionicosmopolis.it

### Imprimerie

Tipografia Fontana SA - 6963 Pregassona

Imprimé sur papier écologique

Reproduction de textes et photos permise à condition que la source soit citée

# Tests sur les animaux, une fraude scientifique !

Nous avons présenté dans notre dernier numéro un article qui démontrait à quel point la biologie de la souris est différente de celle des humains. Aujourd'hui nous vous présentons une étude publiée l'année dernière sur l'absence de validité des tests industriels que la loi rend obligatoires.

Cet article a été publié dans la revue « **Regulatory Toxicology and Pharmacology** » de septembre 2012 (van Meer P.J., Kooijman M, Gispen-deWied C.C., Moors E.H., Schellekens H. La capacité des études sur animaux de détecter des effets négatifs est limitée. Regul Toxicol Pharmacol. 2012 Dec. ; 64[3]:345-9. doi : 10.1016/j.yrtph.2012.09.002. Epub 2012 Sep 12). **La validité des recherches sur les animaux dans le but d'évaluer la sécurité des médicaments n'a jamais été vraiment déterminée du fait qu'un grand nombre de ces tests ne sont pas objectifs et que d'autres présentent des défauts de méthodologies.** L'étude en question doit

évaluer si de sérieuses réactions médicamenteuses adverses apparues chez des patients après la commercialisation d'un remède auraient pu être relevées sur des animaux, étude rendue obligatoire AVANT la commercialisation dudit remède. Les auteurs trouvent surprenant que, bien que les tests sur les animaux soient considérés comme fondamentaux pour la gestion de la santé humaine, il n'existe aucune étude d'évaluation scientifique de leur validité. Ils affirment en effet que deux études seulement, une en 1995 et l'autre en 2000, ont évalué positivement la valeur prédictive des tests sur animaux, mais des recherches ultérieures ont montré que de telles études présentaient des carences de méthodologies, utilisant des données limitées et des définitions statistiques incorrectes. Les auteurs affirment que les études sur animaux réalisées afin d'évaluer la sécurité des nouveaux médicaments NE SONT PAS suffisamment sensibles pour prévenir des réactions négatives chez l'homme. Ils en concluent donc qu'il



n'est pas important d'insérer des données obtenues sur les animaux dans les études prospectives de pharmacovigilance ! L'inertie politique et scientifique qui conduit à accepter comme valide l'expérimentation sur les animaux – sans tenter d'améliorer ce paradigme – a créé une situation de stagnation dans laquelle on continue à utiliser des animaux sans marges d'amélioration scientifique.

**Les auteurs concluent qu'il est indispensable que des organes tels que les industries, le monde académique et les institutions analysent les données qui sont déjà disponibles afin de s'orienter vers de nouvelles technologies, meilleures que celles des actuels tests sur les animaux. Bien que la littérature scientifique internationale, démontrant la fraude des tests sur animaux, continue à pousser vers un changement de paradigme, on utilise encore en Suisse plus de 600 mille animaux chaque année (chiffres 2012). Cela place la Suisse au premier rang des pays les plus vivisecteurs d'Europe en dépit du fait que le site de la Confédération, en présentant les statistiques relatives à l'expérimentation animale en 2012, mette en exergue le fait que la Loi Fédérale sur la Protection des Animaux (LPA) serait une des meilleures du monde et que le nombre d'animaux utilisés serait en régression constante depuis quelques années (<http://www.news.admin.ch/message/index.html?lang=fr&msg-id=49471>).**

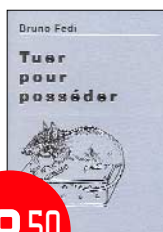
Analysons en détail les données relatives à l'année dernière. **80% des animaux utilisés en Suisse sont des rongeurs, mais en 2012, 3705 chiens, 674 chats, 277 pri-**

## ATRA shopping

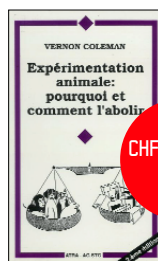
### Tuer pour posséder

BRUNO FEDI

Une réflexion scrupuleuse sur les aspects éthiques, écologiques et sociaux des méthodes de recherches actuelles. Un réquisitoire contre les abus de la médecine moderne et un appel à la prise de conscience dans notre rapport avec les animaux.



CHF 8.50



CHF 12.-

### Expérimentation animale : pourquoi et comment l'abolir

VERNON COLEMAN

La vivisection est une barbarie inconcevable et impardonnable.

Elle est sans aucune valeur, imprécise, inutile, non fiable, dangereuse et trompeuse.

La vérité est que l'expérimentation animale tue les gens. Ce livre est l'essai le plus important qui a été publié jusqu'à aujourd'hui contre la vivisection.



**mates et 1246 chevaux et ânes ont également été utilisés.** En 2012, malgré les obligations législatives, **947 nouvelles autorisations cantonales ont été accordées** de pratiquer des expériences sur les animaux, dont 40% NE SONT PAS SOUMISES à conditions et **que seules 8 demandes sur 3616 ont été rejetées.** Contrairement à ce qui se passe dans le reste du monde, en Suisse le nombre d'animaux utilisés en didactique est de 8,5%, ce qui porte le total au chiffre incroyable de 8'151 par année pour des expériences parmi les plus simples qui pourraient être remplacées et qui ne sont déjà plus utilisées aux USA, dans plusieurs pays d'Europe et d'Asie (à ce propos nous vous renouvelons notre invitation à faire circuler dans les facultés des sciences le questionnaire que vous trouverez à la page 19). **Environ la moitié des animaux sont utilisés pour la recherche fondamentale,** c'est-à-dire pour des expérimentations qui ne prétendent pas appliquer les connaissances obtenues pour le développement de nouveaux médicaments ; **69'887 animaux sont utilisés chaque année dans des buts qui restent inconnus de l'opinion publique,** et qui ne concernent pas la préservation de la santé humaine. D'après un com-

muniqué de presse de l'Office fédéral vétérinaire [OVF], « Les demandes sont examinées par une commission composée de spécialistes qui sont chargés de la protection des animaux », détail dont nous savons par expérience directe qu'il est souvent faux. Dans le canton du Tessin par exemple, nous avons proposé notre consultant scientifique, expert en méthodes scientifiques de substitution, mais pour des raisons aisément compréhensibles, ce dernier a été refusé et la préférence a été donnée à un chercheur pro-vivisection d'un autre canton. Le canton du Tessin ne constitue pas une exception puisque dans le canton de Fribourg également il existe un grave problème en ce qui concerne la Commission locale des expériences sur animaux. Toujours dans ce même communiqué de l'OVF on peut lire, comme pour s'en glorifier, « Pour les expériences faites dans le cadre des cosmétiques ou des composants de cosmétiques, aucun animal n'a été utilisé », en se gardant bien toutefois de préciser que dans tout le reste de l'Europe l'utilisation des animaux est désormais interdite dans la recherche sur les cosmétiques. Dans la pratique, il existe en Suisse une liberté quasi totale de vivisectionner tout en prétendant hypocritement être meilleurs que les autres.



## nouvelles idées pour une meilleure qualité de vie

à consommer dans les  
6 mois après ouverture

100% frais   100% naturel   100% végétal   100% éthique  
100% écologique   100% non testé sur les animaux  
**100% différent...**

### Une CURE pour le CORPS ET LE VISAGE

gel d'aloé vera, panthénol, huile d'avocat, huile de jojoba, de macadamia, de rose, acide hyaluronique, beurre de karité, coenzyme Q10...

**riche en principes actifs, sans parfum, additifs ni conservateurs de synthèse, à consommer dans les 6 mois après ouverture**

### Les PACKS

quinoa, baobab, rose roxburghii, baies d'acai, baies de goji, grenade, pépins de raisin, baie de sureau, algue klamath...

**un apport quotidien de substances vitales en complément d'une alimentation saine et équilibrée**

### Les CAPS

algues marines irlandaises, centella asiatica de Sibérie, ginseng indien, rhodiola rosea russe, argousier du Tibet...

**les packs énergétiques révolutionnaires spécifiques pour besoins individuels**



«Travailler quand je veux,  
où je veux et avec qui je veux»

Possibilité d'une activité accessoire ou principale, autonome, dans l'esprit bio, bien-être, santé.

### PACKS & CAPS

- active le métabolisme
- augmente le bien-être et l'énergie
- renforce le système immunitaire

**www.donnanatura.ch**  
mail: [donnanatura@sunrise.ch](mailto:donnanatura@sunrise.ch)



## Les chevaux, miroirs de l'âme

A propos de la nature de la bonté humaine, Milan Kundera, auteur de « *L'insoutenable légèreté de l'être* » a écrit : « *La véritable bonté de l'homme ne peut se manifester dans toute sa pureté et sa liberté que vis-à-vis d'une créature qui ne représente aucun pouvoir. Le véritable examen moral de l'humanité est son rapport avec ceux qui sont à sa*

*merci : les animaux (...)* ». C'est donc notre façon de traiter les êtres plus faibles, ceux qui n'ont aucun pouvoir, qui nous distingue en tant que personne. Dans cet esprit, les animaux peuvent être considérés comme le miroir de notre âme. Giovanni Alberini le sait bien, lui qui a dirigé durant 25 années de grandes multinationales et qui, grâce à sa rencontre avec un cheval, a changé de vie. Giovanni, après avoir suivi une formation dans la célèbre école américaine de Monty Roberts, dirige aujourd'hui un haras « à la mesure du cheval », à proximité du lac de Garda, où il propose des cours de coaching et de leadership pour gérants, mais pas seulement ([www.thefoolonthehill.it](http://www.thefoolonthehill.it)). Francesca Fugazzi l'a rencontré pour nous suite à une conférence qui s'est tenue à Mendrisio en juin dernier.

Si nous vous demandions d'imaginer un cheval et de nous dire quel est le premier mot qui vous vient à l'esprit, que répondriez-vous ? Certains d'entre vous diraient certainement qu'ils ont pensé au mot « liberté ». Pourtant bien peu de chevaux vivent libres. Depuis plusieurs années l'ATRA suit et soutient le projet des chevaux du Bisbino ([www.cavallidelbisbino.ch](http://www.cavallidelbisbino.ch)) qui, après un long délai bureaucratique, ont aujourd'hui la chance et la garantie de vivre comme un troupeau en liberté sous la surveillance d'un groupe d'associations. L'exception qui confirme la règle, règle selon laquelle la plupart des chevaux sont dressés, domptés et maintenus dans des conditions totalement artificielles. Sans parler des chevaux qui sont élevés pour la boucherie et qui, avec leurs compagnons ex-coureurs ou ex-sauteurs, finissent dans un abattoir ou ceux, encore plus malchanceux, qui sont victimes de tortures cruelles dans les laboratoires, tout cela au nom d'une fausse science. Ecouter plutôt que dresser, observer plutôt qu'imposer, apprendre plutôt qu'enseigner : voilà en peu de mots la philosophie « cruelty-free » de Giovanni Alberini sur la manière de faire accepter aux chevaux leur première selle et leur premier cavalier.



### Il n'aime pas le mot « dompter », pourquoi ?

« L'expression anglaise qui correspond à la signification de dompter est «casser un cheval », au sens littéral, « casser le cheval ». Même la parole dresser, qui vient du latin « destro » (droit, agile), un peu comme si l'on forçait un enfant à écrire de la main droite alors qu'il est gaucher. Pour vous donner un exemple, la méthode classique de domptage, dit aussi « sacking out » est la suivante : on laisse le cheval dans un enclos rond sous le soleil sans eau ni nourriture. Ensuite, on entre dans l'enclos et on lui jette dans les jambes des sacs en plastique qui lui font peur, et on continue ainsi jusqu'à ce qu'il soit épuisé. On tente alors de lui mettre une selle. Si le cheval n'accepte pas la selle, on recommence depuis le début jusqu'à ce que le cheval se résigne. Cela signifie simplement casser le mental du cheval. Outre qu'il est profondément malfaisant, ce procédé est dangereux et inefficace puisqu'il peut prendre jusqu'à trois semaines ».

### Alors comment est-il possible de lui faire accepter la première selle ?

« Il faut communiquer avec le cheval, et pour qu'il y ait communication, il faut être en mesure de comprendre le langage du

cheval et de le reproduire. Le cheval a une façon de communiquer et d'établir son autorité qui est différente de la nôtre, et c'est pourquoi il faut avant tout apprendre, et pour apprendre, il faut savoir observer et écouter. J'entre en contact avec le cheval en me faisant accepter comme faisant partie du troupeau. Quand un poulain se voit proposer sa première selle de la part d'un humain qui lui parle dans sa langue, il est tout d'abord stupéfait qu'un prédateur s'adresse à lui de cette manière, mais ensuite, quand il décide de lui faire confiance, sa collaboration est totale. Une fois que le couple cheval-dresseur est constitué, il est possible de demander (et non d'ordonner) au cheval de travailler ensemble. Le cheval n'attend pas autre chose que du respect et de l'honnêteté en échange de son dévouement complet ».

### **Certains pensent que quand ils sont battus, les chevaux ne ressentent pas la douleur...**

« Les chevaux sont par nature très peureux. Cela parce qu'ils sont des proies et que leur principale occupation consiste à survivre. On entend souvent dire : « frappe dur, de toute façon le cheval ne sent rien ». Mais cela ne fonctionne absolument pas ainsi. Le cheval sent, il est extrêmement sensible, à tel point qu'il sent une mouche qui se pose sur son corps mais, par un mécanisme de survie, il tend à ne pas montrer sa souffrance. Par exemple : un troupeau de chevaux dont l'un est boiteux. Une louve s'approche. Si, au moment où le troupeau se sauve, le cheval boiteux reste en arrière et la louve comprend immédiatement qu'il est le plus faible et elle l'attaquera. Mais il semble au contraire que le cheval semble ne plus éprouver de douleur : c'est l'adrénaline qui lui permet de cacher sa douleur pour paraître en parfaite santé. Ce mécanisme intervient chaque fois qu'un cheval est battu. Il ne montrera jamais sa faiblesse devant un prédateur et nous pouvons être convaincus que, puisqu'il ne réagit pas il ne souffre pas de ce qu'on lui inflige ».

Ainsi, pour Alberini, ce n'est pas à nous d'enseigner quelque chose aux chevaux, mais eux qui ont quelque chose à nous enseigner, et même beaucoup. Cela nous montre qu'il est possible d'établir une relation avec le cheval, bien plus efficace, fondée sur la confiance réciproque et non sur la violence.

« Il m'arrive souvent d'être obligé de revoir mon concept de la violence. Il est facile d'imaginer un comportement violent quand on pense à un fouet, à un tord-naseaux, à des cordes ou pire encore. Il s'agit là de violence simple : celle qui est exercée par un ignorant qui n'est même pas capable d'imaginer un autre moyen que la force pour communiquer avec le cheval ou avec n'importe quel autre être vivant. Mais il existe aussi un autre type de violence, plus psychologique : le manque de respect envers la nature même de ce qui est différent de nous. Cette violence-là aussi naît de l'ignorance mais peut prendre des formes différentes dissimulées sous des manifestations de grand amour. Combien de chevaux sont tellement chouchoutés qu'ils font penser à des chiots ? Leur situation est en apparence idyllique. Alors pourquoi ont-ils parfois un comportement agressif ? Précisément parce qu'ils n'ont pas été traités en chevaux. Le simple fait de limiter leur espace vital est ressenti par le cheval comme une violence, empêcher tout contact avec ses semblables par peur d'un accident constitue une incroyable violence envers un être qui n'a pu survivre pendant 55 millions d'années que parce qu'il vivait en troupeaux. Je ne souhaite pas condamner la vie en écurie, mais seulement supprimer l'illusion qu'il suffit de dorloter un cheval comme si c'était un humain pour croire qu'on n'est pas violent envers lui.

Le fait de ne pas accepter sa différence est une violence : les chevaux éprouvent les mêmes émotions que nous, mais ils les expriment et les communiquent autrement que nous. Demander à un cheval de se comporter comme un humain est une violence. Lui demander de faire tout ce qu'il peut pour nous divertir sans jamais se demander si lui-même y prend du plaisir est de la violence. Lui demander d'obtenir des résultats sportifs qu'il ne peut atteindre est de la violence. Le manque de respect est de la violence ».



# Compte-rendu activités ATRA

Par ordre chronologique, quelques-unes des actions entreprises par notre association au cours des derniers mois

## ■ JUIN 2013

**2 juin - Carpi (Modène)** : troisième édition de la FESTATRA organisée par ATRAnimalisti, pour la récolte de fonds en faveur du refuge ATRA/I-CARE.



**3 juin - Sasso Marconi (Bologne)** : journée de visite au Centre de Tutelle et Recherche Faune Exotique et Sauvage « Monte Adone », où vit aussi le macaque Yuri qui a été sauvé d'un laboratoire de vivisection et que nous avons adopté à distance.

**9 juin - Chernex sur Montreux** : portes ouvertes de la Colline aux lapins au refuge de Sos lapins.

**14 juin - Mendrisio** : rencontre avec Giovanni Alberini (cavalier certifié dans la méthode Monty Roberts) afin de parler de communication et de leadership vus à travers le regard d'un cheval.

**14 juin - Rome** : rencontre au Ministère de la santé pour une table ronde sur les méthodes scientifiques de substitution à la vivisection.

**22 juin - Chiasso** : stand ATRA à la Festate.

**27 juin - Catane** : conférence de Massimo Tettamanti sur la vivisection.

## ■ JUILLET 2013

**4-5-10 juillet - Italie** : récupération d'animaux de laboratoires universitaires (pour des raisons de confidentialité, nous ne pouvons pas indiquer le lieu de provenance).

**8 juillet - Meraggia** : conférence de Massimo Tettamanti sur l'impact environnemental de notre alimentation pour des adolescents ayant participé au camp d'été végétalien du WWF - Tessin.

**18-22 juillet - Mélide** : stand ATRA au petit marché nocturne.

**19 juillet - Vérone** : conférence sur la vivisection par Massimo Tettamanti, consultant scientifique ATRA.

**22 juillet - Rome** : rencontre au Ministère de la santé pour une table ronde sur les méthodes scientifiques de substitution à la vivisection.

**23-24-25 juillet - Italie** : récupération d'animaux de laboratoires universitaires (pour raisons de confidentialité nous ne pouvons pas indiquer le lieu de provenance).

## ■ AOÛT 2013

**24/25 août - Cernier** : stand de la Colline aux lapins à l'occasion de la Fête de la terre.



## VEGGIE PRIDE 2013

Nous avons participé le samedi **18 mai 2013** à Genève à la Veggie Pride 2013. Nous nous sommes réunis avec une centaine de personnes devant le siège de l'ONU, puis nous avons défilé pendant 3 heures à travers la ville, pour aboutir à la Plaine de Plainpalais où plusieurs stands d'information avaient été installés. La représentation des animaux qui sont tués chaque année dans les abattoirs du monde entier était particulièrement émouvante. Pendant cette Veggie Pride genevoise (qui a duré 4 jours), il y a également eu des concerts, des conférences, des débats, des réunions conviviales, etc... Pour plus d'informations sur cet événement : [www.veggiepride.ch](http://www.veggiepride.ch)

## prochains rendez-vous

### 4 octobre - Lugano :

conférence du pédiatre Leonardo Pinelli sur l'alimentation végétarienne pour les enfants et les adolescents, à l'Hôtel Pestalozzi, Piazza Indipendenza 9, à 20h00. Entrée libre.

## souhaitez-vous participer à nos activités ?

Pour être tenus au courant des divers rendez-vous, vous pouvez consulter notre site : [www.atra.info](http://www.atra.info) ; contacts : [infoatra@bluemail.ch](mailto:infoatra@bluemail.ch)

Pour les rendez-vous de la délégation de la Suisse italienne (CdA) : [www.centroanimalista.ch](http://www.centroanimalista.ch) ; contacts : [infocda@bluemail.ch](mailto:infocda@bluemail.ch)

Pour les actions en Suisse romande, vous pouvez consulter les sites : [www.borta.org](http://www.borta.org) [www.lausanimaliste.org](http://www.lausanimaliste.org) ; contacts : [atra\\_ne@greenmail.ch](mailto:atra_ne@greenmail.ch) ; [inform@lausanimaliste.org](mailto:inform@lausanimaliste.org)

# Violences domestiques

« Il existe un lien entre les tortures et les abus sur les animaux et les violences sur les personnes. Il est important que la police et les services sociaux prennent ce fait au sérieux et forment son personnel dans ce sens. Cela pourrait faire toute la différence entre vivre et mourir. »

HARRY FLETCHER, UNION DES AGENTS DE PROBATION, NAPO

Au cours des dernières décennies, les recherches prouvant le lien qui existe entre les cruautés envers les animaux et les violences interpersonnelles sont de plus en plus nombreuses. **Nous aussi, nous nous sommes penchés sur ce sujet, aussi bien par des articles publiés dans Orizzonti que par des conférences.** Mais nous nous sommes également impliqués concrètement en créant en Italie une structure secrète pouvant accueillir des victimes de violences domestiques contraintes de se cacher avec leurs animaux.

**Trop de silence et de peur entoure encore de tels sujets, il faut faire preuve de courage pour ouvrir les yeux et dénoncer.** Anthea Leone vit dans ce refuge secret I-CARE, entourée de l'affection de nombreux animaux. Elle a récemment publié une biographie touchante intitulée « Borderline. Court circuit » (à commander chez ATRA, uniquement en italien).

**Son témoignage est un encouragement pour celles qui vivent encore dans l'ombre et la terreur.**

« Depuis que je vis dans cette situation de victime de brutalités, j'ai commencé à suivre des programmes télévisés et des téléfilms, à lire des livres, à suivre des cours, tout cela avec un dénominateur commun: la victime et son tortionnaire. Il est plus simple, lorsqu'on est confronté à certaines situations, de développer des perceptions que d'autres gens n'ont pas, comme des alarmes qui se mettent à sonner quand le danger approche. C'est une forme de défense, c'est la seule arme dont une victime peut se servir afin de survivre dans sa nouvelle vie après avoir subi de nombreux sévices et avoir réussi à survivre (si elle a eu cette chance). Ma vie n'a jamais été facile : une mère atteinte de cancer depuis mon plus jeune âge, un père absent, un grand-père maternel qui abusait de moi sexuellement, la boulimie, l'anorexie, l'automutilation, un mari alcoolique et absent. Malgré tout cela, je peux aujourd'hui raconter mon histoire, je suis ici, vivante, je ne peux pas prétendre être totalement sereine, parce que la vie de « réfugiée », de femme invisible dont personne ne connaît le nom, ce n'est pas vraiment ce que peut attendre une personne normale, mais j'ai désor-

## DE LEUR CÔTÉ

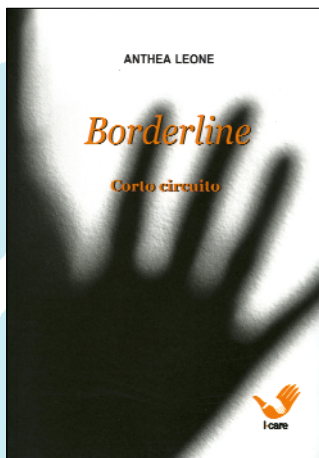
*mais conscience de moi-même, de qui je suis, de ce que je vaudrais, une valeur que celui qui a partagé ma vie a toujours cherché à mépriser, à ignorer, à éliminer en s'efforçant de me contrôler. A travers tout mon vécu, pour ce qui est des situations dangereuses, je me rends compte que c'est mon instinct de survie qui m'a sauvée. C'est pourquoi je consacre une partie de mon temps à étudier, analyser, apprendre à travers des documentaires, des livres, des téléfilms sur des sujets particuliers qui me concernent.*

*Il y a un certain temps j'ai suivi un programme de reconstitution de l'expérience d'une femme détective qui, pour réussir à retrouver le cadavre d'une personne, devait s'attirer la confiance de l'assassin sans lui faire voir qu'elle était certaine de sa culpabilité.*

*A un certain moment, alors que cette femme avait réussi à faire venir l'assassin sur le lieu du crime, celui-ci a compris qu'il avait été piégé et il s'est mis à perdre la tête. La détective, se rendant compte du danger imminent, s'est mise à pleurer et à prononcer des mots gentils et affectueux envers cet homme, et ce qui m'a frappée, c'est la phrase : « ma soumission, cherchant à le calmer, l'a fait sortir de son espèce de transe, ce qui lui a permis de retrouver son contrôle. C'est ainsi que je me suis sauvée ». Ce n'est que grâce à cela que je peux aujourd'hui raconter mon expérience.*

*Mon tortionnaire est rentré un soir complètement ivre. Il a commencé par m'insulter avec grossièreté, il a levé un poing sur l'une de mes chattes, à menacé de tuer mes animaux et de me tuer ensuite. Il avait un regard fou, grinçait des dents et était dans un état de transe jamais vu. J'étais complè-*





ment désorientée et, incroyablement, tout en continuant à menacer de tuer mes animaux alors qu'il savait qu'ils étaient si importants pour moi, au lieu de réagir en hurlant contre lui (comportement spontané habituel dans ce genre de situation), pour me défendre contre l'agression d'un homme mesurant 1m90 pour près de 100 kg de muscles, j'ai commencé à pleurer et, avec une angoisse qui m'empêchait de respirer, j'ai appuyé une main sur sa poitrine et je lui ai dit avec douceur « tout va bien, calme-toi, tout va bien ». Il est sorti de sa transe, s'est retourné et est parti.

On n'a pas toujours autant de chance, ce n'est pas souvent que certains comportements nous sauvent la vie. On peut lire tous les jours dans le journal l'histoire de femmes maltraitées, battues, torturées et tuées. Mais il arrive que l'instinct nous pousse à faire un geste différent de celui qu'on aurait tendance à accomplir, c'est cet instinct qui nous sauve.

Mais ce qui est fondamental, c'est que nous ne devons pas atteindre des limites aussi extrêmes. Je me suis rendue

compte que j'étais en danger quand, plusieurs mois plus tôt, il a commencé à menacer de tuer mes animaux, simplement

parce que je ne lui permettais plus d'exercer un contrôle sur moi, j'avais repris en main ma vie d'individu pensant et indépendant, mais j'avais mis trop de temps à quitter le domicile et j'avais risqué gros.

Avec mon expérience et celle que j'ai partagée avec les autres victimes qui, avec leurs animaux, ont échappé à l'enfer, je peux affirmer que dès la première menace, surtout contre ce qui m'est le plus cher (dans mon cas les animaux), nous devons aussitôt nous adresser à ceux qui s'occupent de tels cas et qui nous aident à disparaître. Nous ne devons pas hésiter, nous ne devons pas penser « c'est juste un épisode ». Si un homme en arrive à un tel degré de fureur aveugle et que nous avons la pulsion de nous attaquer à celui qui nous menace, alors il se pourrait bien qu'il soit déjà trop tard ».

A.L.



Le bénéfice de cette compilation servira à financer une série de refuges pour victimes de crimes, gérés par l'Association I-CARE.

MP3 ou CD

Un projet coordonné par le criminologue Massimo Tettamanti, consultant scientifique ATRA, qui s'occupe des victimes d'abus, qu'elles soient humaines et/ou animales.

SONY MUSIC a décidé de soutenir un important projet, le premier du genre en Italie, en faveur des femmes et des enfants victimes de délits graves, en réalisant la compilation « **DE LEUR COTE** ».

Cette compilation **comporte des succès D'ARTISTES INTERNATIONAUX** : CHRISTINA AGUILERA • JOHN LEGEND • DAVID BOWIE • ALICIA KEYS • PINK • NATALIE IMBRUGLIA • BEBE • ANASTACIA • DES'REE • TRAIN et **ITALIENS** : RAF • FIORELLA MANNOIA • ENZO IACCHETTI • GEMELLI DIVERSI • SIMONE CRISTICCHI • J-AX & IRENE VIBORAS), sans compter **LA CHANSON JAMAIS PUBLIÉE** « TI VORREI DIRE » du rappeur FEDEZ.

En plus, des musiques d'ENZO, IACCHETTI, RAF et KAY RUSH qui ont enrichi le projet avec des **MORCEAUX RÉCITÉS**.

Cette compilation peut être commandée uniquement sur internet :

MP3

<https://itunes.apple.com/it/album/i-care-dalla-loro-parte/id642389527>

<http://www.ibs.it/album/5886443943674/i-care-dalla-loro-parte.html>

<http://www.amazon.it/I-Care-Dalla-Loro-Parte/dp/B00CLDKSK0>

CD

<http://www.ibs.it/disco/0888837212120/musica/care-dalla-loro.html>

[http://www.amazon.it/I-Care-Dalla-Loro-Parte-Vari-I-Care/dp/B00CFYJ7NA/ref=tmm\\_acd\\_title\\_0](http://www.amazon.it/I-Care-Dalla-Loro-Parte-Vari-I-Care/dp/B00CFYJ7NA/ref=tmm_acd_title_0)

[http://www.trovacd.it/b\\_0.asp?CC=93264](http://www.trovacd.it/b_0.asp?CC=93264)

# campagne



# bonnements

## AVEZ-VOUS RENOUELÉ VOTRE ABONNEMENT ? FAITES UN PETIT GESTE POUR NOUS SOUTENIR !

Recevoir Orizzonti chez vous pendant une année ne vous coûte que: **CHF 20.-** pour la Suisse,  
**CHF 35.-** (Euros 20.-) pour le reste de l'Europe,  
**CHF 45.-** (Euros 30.-) pour les pays extra-européens.

CE PRIX S'ENTEND POUR UNE ANNÉE SOLAIRE ET EST VALABLE À PARTIR DU JOUR DU VERSEMENT. VOTRE CONTRIBUTION NOUS PERMET DE COUVRIR LES FRAIS D'IMPRESSION ET D'EXPÉDITION.

## avis important

Tous ceux et celles qui font un don à notre association sont automatiquement inscrits sur la liste des abonnés à Orizzonti. Ils peuvent ainsi rester constamment informés de la manière dont les fonds récoltés sont investis.

**Les personnes qui ne désirent pas recevoir Orizzonti sont priées d'écrire sur le bulletin de versement « PAS DE JOURNAL »,** ce qui nous permettra d'éviter des dépenses inutiles d'affranchissement et d'expédition.

### E-Banking

Nous demandons à tous ceux et celles qui ont la possibilité de faire des versements par E-Banking d'utiliser ce système aussi pour les dons faits à notre association. **Chaque versement fait à l'aide d'un bulletin de versement postal entraîne d'importants frais de tenue de compte.**

Voici les coordonnées pour effectuer des versements sans le bulletin :

**ATRA - 6900 Lugano / CCP n. 69-1810-7 / IBAN : CH85 0900 0000 6900 1810 7 / BIC : POFICHBEXX**

NOUS AVONS BESOIN  
DE VOTRE AIDE  
POUR POURSUIVRE  
LA LUTTE EN FAVEUR  
DE NOS AMIS  
À 4 PATTES!

## cotisation membre actif

Pour ceux qui souhaitent nous soutenir de façon plus concrète et devenir **MEMBRE ACTIF ATRA**, la **cotisation annuelle**, qui **comprend l'abonnement d'un an à Orizzonti** et la possibilité de participer à l'assemblée annuelle de notre association se monte à **CHF 100.-** [indiquer sur le bulletin de versement le mot MEMBRE ACTIF]

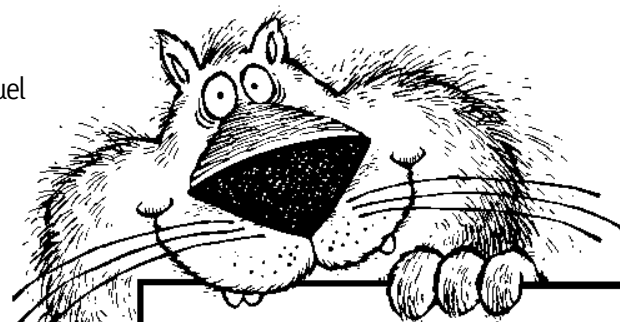
## changement d'adresse

Nous vous invitons à nous communiquer en temps utile votre éventuel changement d'adresse afin d'éviter qu'Orizzonti nous soit réexpédié par la poste sans indication de la nouvelle adresse.

Nous demandons en outre à ceux qui reçoivent notre revue en plusieurs exemplaires du fait que cette personne a fait sa commande au nom de plusieurs personnes, de nous indiquer la bonne adresse, et à ceux qui ne souhaitent plus recevoir notre journal de nous en informer afin d'éviter des frais inutiles d'impression et d'expédition.

## appel à tous les abonnés

Souvent nous recevons des bulletins de versement, où le nom de l'expéditeur est illisible. **Nous vous prions de bien vouloir écrire en caractères d'imprimerie**, afin de faciliter la mise à jour de notre liste d'adresses et de l'envoi du journal. Nous vous remercions par avance de votre collaboration.



### ATRA INFO

Horaires d'ouverture

Notre **secrétariat 091 / 970 19 45** est à votre disposition **du lundi au vendredi de 14.00 h à 17.00 h.**

Pour les communications urgentes, vous pouvez nous contacter par **fax 091 / 970 19 46** ou par e-mail **infoatra@bluemail.ch.**

Qui préfère nous écrire, notre adresse est la suivante :  
**ATRA - Via Capelli 28, 6900 Lugano.**

# Que mangent les Suisses et comment

Ce dossier présente une synthèse du Sixième Rapport sur l'alimentation en Suisse qui réunit les recommandations nutritionnelles en vigueur et décrit la situation dans notre pays ; il fournit en outre des données importantes sur l'influence de notre alimentation sur les facteurs de risques de maladies.

Les recommandations nutritionnelles suisses se basent sur les principes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), mais dont les informations ne coïncident pas totalement avec celles de la communauté scientifique internationale, étant donné que les données n'ont pas été élaborées, selon ledit rapport, en collaboration avec « diverses sociétés de références et institutions ».

**En résumé, le rapport affirme que, fondamentalement, les Suisses ne mettent PAS en pratique les recommandations nutritionnelles**, à savoir :

- que la consommation de fruits et légumes a été réduite au cours du temps (- 7% pour les fruits et - 6% pour les légumes) ;
- au cours des 30 dernières années, le nombre d'adultes obèses ou en surpoids s'accroît régulièrement ;
- les hommes sont beaucoup plus atteints de surpoids que les femmes (37,6 % pour les hommes contre 20,8 % pour les femmes) ; dans le cas de l'obésité, la différence entre les sexes est nettement moins marquée (8,7 % d'hommes contre 7,8 % de femmes).

**Ci-après un extrait qui témoigne à quel point les graisses saturées (les aliments d'origine animale) et le sel (contenu principalement dans les conserves de poisson et dans la charcuterie) constituent l'une des premières causes de décès en Suisse :**

*« Les maladies cardiovasculaires sont toujours la principale cause de décès en Suisse : chaque année, 30.000 personnes sont atteintes par un mal coronarien aigu et 12.500 par une attaque (...). Une alimentation déséquilibrée a une influence négative sur divers facteurs de risque de maladies cardiovasculaires. Des substances comme le sel ou les graisses saturées peuvent avoir une influence directe sur des facteurs de risque tels que l'hypertension ou l'hyperlipidémie (...). Une alimentation déséquilibrée, notamment la consommation d'aliments trop riches, peut également provoquer un surpoids ou de l'obésité et, de ce fait, accroître les risques de maladies cardiovasculaires (...). Une alimentation à base de fruits et de légumes a diminué en Suisse en privilégiant les huiles et les graisses ; ces disparités peuvent avoir un effet délétère sur la santé du cœur ».*

Une augmentation des coûts de la santé est par conséquent à prévoir. Au cours des 5 dernières années, les dépenses dues à l'excès de poids et à l'obésité ont largement doublé et se montent aujourd'hui à plus de 5,8 milliards de francs par année. Malgré cela, le rapport sur l'alimentation suisse, si l'on parle d'alimentation végétarienne, soutient que : « Parmi ces formes d'alimentation végétarienne, précisément celle qui repose sur une alimentation lacto-ovo-végétarienne peut être considérée comme un style alimentaire équilibré pour des sujets adultes et en bonne santé ».

Tandis qu'une alimentation végétalienne implique : « Chez les végétaliens, qui renoncent à tout type de produit d'origine animale, les risques d'un apport insuffisant de divers produits nutritifs sont élevés. Les végétaliens doivent accorder une attention particulière à l'absorption suffisante de vitamine B12, dont l'apport n'est généralement assuré que par des produits



d'origine animale. Aux produits nutritifs spécifiques des lacto-ovo-végétariens à certaines phases de la vie, il convient d'ajouter pour les végétaliens du calcium, pour l'absorption duquel, en raison d'un manque de consommation de lait et de produits laitier, il faudra trouver d'autres sources (...). De plus, en raison de diverses phases de la vie (grossesse, allaitement, croissance, troisième âge), les risques de carences peuvent devenir très importants et critiques, l'alimentation végétalienne est généralement déconseillée pour de vastes parties de la population ».

Par conséquent il est admis que l'alimentation végétarienne n'est adaptée que pour des adultes en bonne santé et que l'alimentation végétalienne n'est pas équilibrée, alors que toutes les recommandations internationales ont abondamment prouvé que « **les régimes végétariens correctement équilibrés, y compris les régimes végétaliens, sont salutaires, bénéfiques d'un point de vue nutritionnel, et peuvent apporter des bienfaits à la santé dans la prévention et le traitement de diverses pathologies.** Un régime végétarien bien planifié est approprié pour les individus à n'importe quel stade du cycle vital, y compris la grossesse, l'allaitement, la première et la seconde enfance et l'adolescence, ainsi que pour les athlètes. Les résultats basés sur cette évidence ont montré que le régime végétarien est



associé à une réduction du risque de mort par cardiopathie. En outre, les végétariens montrent des niveaux inférieurs de cholestérol lié aux lipoprotéines LDL et de pression artérielle, sans parler des taux réduits d'hypertension et de diabète de type 2 en comparaison avec des non végétariens. Les végétariens tendent à avoir un indice de masse corporelle moindre (IMC) et des taux réduits de tous les types de cancer. Les caractéristiques d'un régime végétarien pouvant réduire le risque de maladies chroniques inclut un taux réduit de consommation de graisses saturées et de cholestérol, et une consommation accrue de fruits, légumes, céréales complètes, fruits secs, produits à base de soja, fibres et composés végétaux » (Position of the American Dietetic Association : Vegetarian Diets - J Am Diet Assoc. 2009;109 : 1266-1282).

**Par ailleurs (mais cela confirme aussi le Rapport sur la nutrition en Suisse), l'alimentation végétarienne/végétalienne est indubitablement meilleure, y compris du point de vue de l'impact environnemental.**

« L'expression « développement durable » souvent citée en association avec l'alimentation végétarienne, est définie dans l'article 73 de la Constitution fédérale: « La Confédération et les cantons opèrent en faveur d'un rapport durablement équilibré entre la nature, sa capacité de renouvellement et son utilisation par l'homme ». Le débat sur la pro-

## ATRA shopping

LE BÉNÉFICE DE NOS VENTES EST ENTIÈREMENT DESTINÉ À LA CAUSE DES ANIMAUX

### Vache folle: le cercle infernal

MILLY SCHÄR-MANZOLI

Depuis les fourrages industriels jusqu'à la maladie de la « vache folle » : l'ESB n'est pas seulement le résultat d'une mentalité orientée vers un profit effréné, mais c'est également la preuve de l'indifférence des autorités sanitaires et gouvernementales de divers pays face aux problèmes de santé. Et c'est surtout un exemple qui démontre comment les mauvais traitements infligés aux animaux et le manque de respect pour les besoins naturels des espèces non humaines se retournent contre l'homme.



CHF 6.50

Le fait que le prion de l'ESB saute la barrière des espèces, chose possible dans certaines circonstances, en est une des preuves les plus évidentes. L'auteur examine en outre quelques-unes des manifestations de la Maladie de Creutzfeld-Jakob, conséquence du cannibalisme, de thérapies aux hormones hypophysaires et d'une alimentation erronée.

en catalogue

motion de la santé et sur le développement durable ne peut exclure la production alimentaire et le comportement alimentaire. Un système d'alimentation durable est un « système dans lequel des aliments sûrs et sains sont produits, avec des effets sociaux et limités sur l'environnement ». La production d'aliments d'origine végétale a un impact environnemental significativement moindre comparée à la production de viande en termes de surfaces utilisées, de consommation d'énergie et d'eau et d'émissions de gaz à effet de serre. C'est dans cet esprit qu'une alimentation végétarienne peut contribuer à un développement durable ».

**Le cancer est, après les maladies cardiovasculaires, la seconde cause de mort en Suisse : chaque année, plus de 19.000 hommes et 16.000 femmes sont atteints de cancer, et 8.500 hommes et 7.000 femmes meurent de cancer.**

En matière de prévention, l'alimentation est directement liée à l'apparition du cancer : « un effet protecteur est attribué à une alimentation caractérisée par un important pourcentage de produits végétaux et peu de viande rouge (...). La consommation de fruits et de légumes verts est probablement liée à un risque réduit de cancer ».

Et dans un sens négatif :

« la consommation fréquente de viandes transformées est liée à un accroissement de 2,5 - 5 fois plus de risques de contracter un cancer de la bouche, du pharynx, de l'œsophage, du larynx et du gros intestin. En outre, le cancer du larynx est associé à la



consommation de produits d'origine animale et au cholestérol ».

En 1988, le Surgeon General USA, dans son « Report on Nutrition and Health », estimait déjà qu'environ 2/3 de tous les décès, en grande partie liés aux maladies chroniques qui frappent les pays riches, sont dus au régime (The Surgeon General's Report on Nutrition and Health. DHHS (PHS) Publication nr. 88-50210). L'Organisation Mondiale de la Santé et la FAO, dans un récent rapport conjoint intitulé « Régime, nutrition et prévention des maladies chroniques » ([www.fao.org/docrep/005/ac911e00.HTM](http://www.fao.org/docrep/005/ac911e00.HTM)), ont défini le rôle du style de vie (régime, activités physiques et consommation excessive d'aliments riches) par rapport à l'apparition de maladies.

Il s'agit des principales maladies dégénératives responsables de décès et d'invalidités prématurées : tumeurs, maladies cardiovasculaires, obésité, diabète, hypertension, ostéoporose, pour ne mentionner que les principales pathologies. La plupart des personnes qui en sont atteintes sont destinées à mourir ou à souffrir d'une invalidité permanente entraînant de très grosses dépenses, aussi bien pour l'individu que pour la société.

Plusieurs données (Baroni L., Style de vie et santé. Dossier pour les partis politiques italiens. 2006) :

- un sujet sur deux est atteint par des maladies cardiovasculaires ;

### De la fabrique à la fourchette: Savez-vous ce que vous mangez ?

Un guide de 100 pages, rempli d'informations, de réflexions, d'approfondissements, de données statistiques et de conseils pratiques, pour tous les lecteurs : à commencer par ceux et celles qui ignorent tout de « l'alimentation » et de ce qu'elle cache,

jusqu'à ceux et celles qui sont déjà informés mais qui souhaitent en savoir plus et à ceux et celles qui ont déjà entamé une recherche mais qui ont besoin de conseils plus détaillés.



CHF 12.-



CHF 18.-

### Un plongeon dans l'océan

URSULA MOGHINI  
A PARTIR DE 7 ANS

Un voyage fascinant à la découverte des cétacés et du monde marin afin de mieux connaître les animaux préférés des enfants : les dauphins ! Ce livre, avec de nombreuses

illustrations en couleur, est un instrument didactique précieux, car il permet aux enfants d'apprendre tout en s'amusant des choses utiles sur ces mammifères. Chaque page comporte des explications en italien, en français et en allemand.

- un sujet sur quatre par un cancer, et cette tendance est en constante augmentation ;
- un adulte sur trois est hypertendu ;
- un tiers de la population est en surpoids ou carrément obèse ;
- le nombre des diabétiques est destiné à doubler au cours des 30 prochaines années, et un nouveau-né sur cinq deviendra diabétique.

Tout cela, c'est-à-dire le fait que, en dépit des preuves scientifiques, la population continuera à se nourrir avec excès de produits d'origine animale et de peu de végétaux, conduit la communauté scientifique internationale à programmer une modification des comportements individuels conduisant actuellement les gens à une situation insoutenable au niveau sanitaire et environnemental.

La revue médicale britannique « The Lancet » (Anthony J. McMichael, John W Powles, Colin D. Butler, Ricardo Uauy, Food, livestock production, energy, climate change, and health, The Lancet, September 13, 2007) écrit : « *Les personnes les mieux informées dans les pays riches, notamment en Grande Bretagne, ont déjà montré qu'elles voulaient réduire la consommation de produits animaux, surtout, semble-t-il, pour prévenir le risque de maladies cardiovasculaires. Afin d'aider les gens à faire ce choix, les auteurs affirment qu'il sera*

*utile d'éliminer les subsides gouvernementaux destinés aux fourrages pour animaux (céréales et soja), en sorte que le prix à la consommation reflète*

*les coûts réels, et donc qu'il augmente. Ce qui contribuerait en outre à détourner les récoltes vers les pays pauvres pour la consommation humaine directe, réduisant ainsi la « concurrence » entre la culture des aliments pour animaux et pour les humains et celle de nourriture pour les humains. Cette proposition aurait de nombreux effets positifs : un régime plus sain, une meilleure qualité de l'air, d'importantes économies d'eau, une rationalisation de l'utilisation de l'énergie et de la production de nourriture ».*

Dans son célèbre article (David Pimentel et al., Ecological Integrity : Integrating Environment Conservation and Health (Island Press, Washington DC, jan. 2001) le Prof. David Pimentel (professeur d'Ecologie et de sciences agricoles à la Cornell University, Ithaca, New Aork) et le Dr. Robert Goodland (ex-consultant environnemental de la Banque Mondiale) précisent qu'il faudrait des avantages afin de promouvoir les régimes à base de céréales, en appliquant une bonne gestion de l'environnement et de l'économie alimentaire et agricole. Il faudrait en particulier utiliser les principes de l'efficacité

de conversion et du « le pollueur est le payeur », en définissant une politique de full-price (le prix total) tenant compte des coûts sociaux et environnementaux. Selon la vision des chercheurs, les taxes les plus lourdes devraient tomber sur les éleveurs les moins efficaces, c'est-à-dire les éleveurs de bovins et de cochons. Des taxes légèrement moins lourdes devraient être appliquées aux élevages de moutons et de bovins paissant sur des pâturages naturels. Aucune taxe ne devrait peser sur les céréales (riz, maïs, froment, sarrasin), hydrates de carbone (pommes de terre, manioc), et légumineuses (soja, haricots, petits pois, arachides, etc).

A ce propos, les recommandations du rapport helvétique sont plutôt édulcorées :

« *Les sociétés de l'économie privée doivent par conséquent continuer à être motivées et à adopter des mesures concrètes pour la promotion d'une alimentation équilibrée, par exemple en réduisant les portions ou la composition des plats, ou en renonçant à faire de la publicité pour des aliments et des boissons sans alcool destinés aux enfants et contenant un taux trop élevé d'acides gras saturés et trans, de sucre ou de sel ».*

**A notre avis, ce n'est qu'en suivant un régime à base végétale qu'il est possible d'avoir un effet positif sur notre santé, un impact environnemental réduit et de vivre sans tuer des êtres vivants et sensibles. Il n'existe aucun autre moyen de rester en bonne santé, sans polluer et sans cruauté.**

## pour plus d'informations

Le rapport complet peut être consulté gratuitement sur le site : [www.bag.admin.ch/themen/ernaehrung\\_bewegung/13259/13359/13433/index.html?lang=fr](http://www.bag.admin.ch/themen/ernaehrung_bewegung/13259/13359/13433/index.html?lang=fr)



# Agno aussi en faveur des animaux errants

Une fois relevé le défi lancé par une conseillère communale qui demandait une base légale pour la gestion des problèmes liés aux animaux sur le territoire, la commune tessinoise s'est montrée prête à seconder le GAR dans la défense des animaux errants.

Suite au vote en novembre dernier du Conseil communal sur la motion pro-animaux errants soumise par la conseillère **Sara Pettinaroli (Orizzonti No.134)**, la question de la gestion des animaux a été soumise à la commission de la gestion et à la commission des pétitions. C'est avec grand plaisir que nous vous informons que ces commissions ont à leur tour voté à l'unanimité la création d'un groupe de travail ad hoc qui devra émettre une nouvelle Ordonnance municipale sur la détention des animaux, incluant non seulement la détention des chiens, mais aussi la gestion des chats errants.

**Nous avons donc réussi à faire passer à Agno le message selon lequel les suppressions indiscriminées ne constituent pas une solution au problème : le statut de « chat errant » a été vite reconnu formellement, ce qui constitue une base légale fondamentale pour la protection des félins, tout comme cela se passe dans la Commune pionnière d'Arbedo-Castione.**

L'initiative d'une personne motivée opérant sur le territoire a ainsi permis au GAR de présenter son propre projet de tutelle et de défense des chats errants dans une nouvelle commune tessinoise. Une initiative jamais encore engagée à ce jour, qui a traversé plusieurs phases devant le conseil communal et qui a été présentée spontanément lors de notre rencontre avec les commissions, au cours de laquelle nous avons pu expliquer en détail ce vieux problème des chats errants et de leur gestion correcte, qui a déjà fait ses épreuves dans plus d'une trentaine de communes tessinoises. **Nous avons surtout mis l'accent sur la grande importance d'apporter des réponses cohérentes aux attentes de la population** qui ne veut pas être dérangée par les nombreux animaux errants et qui demande aux autorités concernées une gestion éthique et efficace du problème. Nous sommes vraiment heureux que la commune d'Agno ait fini par décider de créer un groupe de travail ad hoc (composé de 5-7 membres désignés par la municipalité, parmi lesquels se trouvera aussi un représentant du GAR) sur la détention des animaux et de préparer les bases d'une intervention concrète sur les cas signalés.

Mais l'objectif n'est pas seulement de protéger et

gérer les chiens et les chats. Dans cet esprit, la conseillère Pettinaroli a demandé que soit ajoutée une clause sur les animaux et leur garde, se référant aux lois fédérales et cantonales, l'Ordonnance de l'OVF sur la détention d'animaux de rente et d'animaux domestiques [455.110.1] afin que soient notées les amendes infligées en cas de mauvais traitements et/ou d'abandons. Ce qui nous permettra de gérer le territoire communal dans tous ses aspects prévus par la loi et d'ouvrir la voie à un changement culturel qui éveillera les consciences vers le respect des animaux en tant qu'êtres vivants capables de ressentir des émotions, dotés d'une vive intelligence et méritant de vivre dignement. Nous remercions du fond du cœur Sara Pettinaroli pour son remarquable travail et son engagement dans cette cause, ainsi que les Commissions concernées et la Municipalité qui a relevé le défi. Nous vous tiendrons informés de l'avancement des travaux du groupe ad hoc en espérant réussir rapidement à apporter aux animaux la meilleure aide possible.

SABRINA PIACENTE  
COORDINATRICE GAR

## Mai 2013 : journée d'achats solidaires

Une journée spéciale de récolte de fonds, promue par le GAR, s'est déroulée le 25 mai afin de fournir de quoi subvenir aux besoins de la centaine de chats regroupés dans plusieurs colonies, ainsi qu'aux stérilisations pratiquées sur

le territoire tessinois. Nous avons récolté environ 450 kg de nourriture sèche et humide. Nous avons aussi récolté CHF 470 grâce à la campagne « CHF 1 = 1 repas ». Cet argent a aussitôt servi à l'achat de nourriture et le reste à couvrir les frais vétérinaires pour les stérilisations et les soins. Des journées comme celle-ci nous remplissent de joie, pas seulement en raison de l'aide apportée par la récolte, mais aussi de l'affection et du soutien manifestés par les gens.



### Vous souhaitez soutenir nos activités ?

Vous pouvez utiliser le bulletin de versement joint à ce journal, ou faire un don en indiquant : « GAR »  
code IBAN : CH85 0900 0000 6900 1810 7  
code BIC: POFICHBEXXX

### Contacts :

079 / 882.08.32 (entre 18.00 et 21.00)  
[www.gar-ti.ch](http://www.gar-ti.ch) / [gruppoaiutorandagi@gmail.com](mailto:gruppoaiutorandagi@gmail.com)



### Histoires d'abandons ordinaires

Petit et effrayé, un lapereau dissimulé derrière les roues d'une voiture garée au bord d'une route traversant un quartier d'immeubles. Difficile de croire que ce petit animal se soit échappé d'un jardin étant donné qu'il n'y en a pas dans cette zone. Il a plus probablement été jeté d'un véhicule ou abandonné par quelqu'un qui voulait s'en débarrasser avant de partir en vacances. **Condamné à une mort certaine** en raison des voitures qui l'auraient écrasé ou d'un quelconque prédateur qui l'aurait capturé, **ce minuscule animal a eu la chance d'être remarqué par une personne au grand cœur qui a eu la présence d'esprit de nous appeler**. C'est ainsi que par une chaude matinée dominicale de mi-juillet, nous sommes allés récupérer l'animal. Entreprise délicate étant donné l'endroit où le lapereau s'était réfugié. La peur pouvait le faire s'enfuir au milieu de la rue, risquant de provoquer un accident ou de se faire écraser. Avec beaucoup de patience nous avons fini par l'attraper. Le pauvre, quelle peur il a dû avoir ! Ramené sain et sauf au refuge de la colline aux lapins, le jeune animal a enfin pu se détendre. En l'examinant de près nous avons découvert qu'il s'agissait d'une femelle âgée de quelques mois à peine, et la taille de ses oreilles nous informe qu'à l'âge adulte elle pèsera entre 3 et 4 kilos.

**Un cas classique d'abandon estival.** Le lapereau a probablement été acheté à Pâques, puis abandonné comme un quelconque déchet encombrant avant de partir en vacances. **Ce ne sont malheureusement pas que les chiens et les chats qui sont les seules victimes d'abandons en été, et les lapins et d'autres petits animaux sont également de plus en plus nombreux à subir ce triste sort.** Un mal qui ne semble pas vouloir diminuer, malgré la prévention que nous tentons de faire et les services d'hébergement que nous proposons aux propriétaires.

Si vous désirez des informations, visiter le refuge, adopter l'un de nos animaux, faire un peu de bénévolat ou vous proposer comme famille d'accueil (dans le canton de Neuchâtel), vous pouvez vous adresser à Elena au No. 076 496 03 42 ou écrire un mail à : [elena@lacollineauxlapins.info](mailto:elena@lacollineauxlapins.info) / [www.lacollineauxlapins.info](http://www.lacollineauxlapins.info)

Toujours à la recherche de nouvelles solutions pour limiter cet odieux phénomène, nous avons décidé, pour la première fois en Suisse, d'instaurer un enregistrement systématique de tous nos animaux au moyen d'une puce électronique avec inscription à l'ANIS. Nous espérons ainsi avoir un meilleur contrôle sur les animaux qui sortent de nos refuges ; nous espérons aussi que ce geste servira à faire comprendre au public que **les lapins sont aussi des animaux méritant d'être aimés, tout comme les chiens et les chats, et qu'ils doivent eux aussi être respectés.** Nous vous tiendrons informés de l'avancement de ce projet dans les prochains numéros d'Orizzonti.

### Quelques chiffres :

Nous avons accueilli une trentaine de lapins seulement en juillet (dont 13 lapins abandonnés dans une cage dans la rue), abandonnés à cause d'une « subite » allergie, d'un soi-disant déménagement, de voisins envahissants et d'enfants gâtés... et nous avons été obligés de payer quelque 5000 francs en soins vétérinaires (stérilisations et soins aux animaux qui nous ont été confiés en mauvaise santé. **Nous vous demandons de continuer à nous soutenir car nous avons besoin de toute forme d'aide afin de continuer à prendre soin de ces animaux !**

ELENA GRISAFI-FAVRE  
VICE-PRÉSIDENTE ATRA  
PRÉSIDENTE ASSOCIATION LA COLLINE AUX LAPINS & CIE



Pour soutenir le travail d'ELENA, vous pouvez faire un **DON** au moyen du **BULLETIN DE VERSAMENT** joint à ce journal, en mentionnant « Colline », ou directement sur le **COMPTE DU REFUGE** de « La Colline aux lapins »



**CCP NR. 12-116879-0**



## Initiative populaire fédérale



# « Pour la protection des grands prédateurs (ours, loup et lynx) »

Publiée dans la Feuille fédérale le 19 juin 2012. Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu des articles 34, 136, 139 et 194 de la Constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 68s.):

I  
La Constitution fédérale est modifiée comme suit :

### Art. 79, al. 2 à 5 (nouveaux)

<sup>2</sup> L'ours, le loup et le lynx sont des grands prédateurs strictement protégés sur l'ensemble du territoire suisse en raison de leur rôle biologique et régulateur. Ils ne peuvent pas être mis à mort.

<sup>3</sup> La Confédération et les cantons prennent les mesures préventives nécessaires à la protection des animaux de rente.

<sup>4</sup> Exceptionnellement et en dernier recours, la Confédération peut autoriser des tirs d'effarouchement à balles en caoutchouc et des déplacements.

<sup>5</sup> Est puni d'une peine privative de liberté de six mois au moins ou d'une peine pécuniaire de 5000 francs au moins, quiconque enfreint l'interdiction de l'al. 2.

II  
Les dispositions transitoires de la Constitution sont modifiées comme suit:

### Art. 197, ch. 9 (nouveau)

9. Disposition transitoire ad art. 79, al. 2 à 5 (nouveaux) (Pêche et chasse)

Au plus tard six mois après l'acceptation de l'art. 79, al. 2 à 5, par le peuple et les cantons, le Conseil fédéral édicte les dispositions d'exécution par voie d'ordonnance. Celles-ci restent applicables jusqu'à l'entrée en vigueur de la législation fédérale correspondante.

Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main.

Canton	N° postal	Commune politique

	Nom, Prénom (écrire à la main, si possible en majuscules)	Date de naissance (jour/mois/année)	Adresse exacte (rue et numéro)	Signature manuscrite	Contrôle (laisser en blanc)
1					
2					
3					
4					
5					

Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'une initiative populaire est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

Le comité d'initiative, composé des auteurs de celle-ci désignés ci-après, est autorisé à retirer la présente initiative populaire par une décision prise à la majorité absolue de ses membres ayant encore le droit de vote: Barth Jean-Alain, route de Frontenex 60 C, 1207 Genève, Prinz Michela, rue de Contamines 33, 1206 Genève, Fantazi Myriam, rue Plantamour 41, 1201 Genève, Ruet Yvan, rue de Lausanne 67, 1202 Genève, Wenger Alain, rue Henri-Mussard 15, 1208 Genève, Jeanmairt Yves, rue Gustave-Moynier 6, 1202 Genève, Petterson Ivar, Quai Charles-Page 49, 1205 Genève, Good Sturzenegger Marlyse, avenue Jules-Crosnier 10, 1206 Genève, Tatti Vanna Maria, rue Albert-Gos 18, 1206 Genève.

Expiration du délai imparti pour la récolte des signatures: 19 décembre 2013.

**Cette liste, entièrement ou partiellement remplie, doit être renvoyée au plus vite** au comité d'initiative : Pro Fauna, 1200 Genève. Pour obtenir d'autres listes et infos sur l'initiative : [www.profauna.ch](http://www.profauna.ch)

**Soutenez l'initiative populaire par un don : CCP 17-456818-1**

Le/La fonctionnaire soussigné/e certifie que les ..... (nombre) signataires de l'initiative populaire dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Le/La fonctionnaire compétent/e pour l'attestation (signature manuscrite et fonction officielle)

Lieu : ..... Date : .....

Signature : ..... Fonction officielle : .....

Sceau
-------



Initiative populaire fédérale

# «Pour la protection des grands prédateurs(ours, loup et lynx)»

## Exposé des motifs

### I. Le retour des grands prédateurs

Nous observons depuis quelques années, le retour tout à fait inespéré des grands prédateurs, dans un contexte pourtant peu favorable, principalement dû à la pression des activités humaines sur notre environnement naturel.

L'ours et le loup nous reviennent en effet timidement et de manière naturelle, d'Italie, après avoir été totalement exterminés de notre pays où ils avaient pourtant toujours vécu jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle, victimes de préjugés et de superstitions.

Aujourd'hui, il ne s'agit que de rares individus ayant réussi à trouver quelques espaces susceptibles de les héberger de manière relativement aléatoire.

### II. La situation dans les pays voisins, un exemple pour la Suisse

Nos voisins européens, à l'image par exemple de l'Italie et de la Slovénie, ont toujours su concilier avec succès les activités humaines et la présence des grands carnivores, considérés non seulement comme une richesse biologique, mais également comme un atout touristique.

Les outils destinés à une bonne gestion des grands prédateurs existent, sont éprouvés et économiquement rentables, pour autant que l'on ait la volonté politique de les mettre en oeuvre.

La protection de l'ours, du loup et du lynx, est aujourd'hui en Suisse, largement plébiscitée par plus de 80% de la population. Elle doit par conséquent se traduire démocratiquement dans la loi et dans notre Constitution.

### III. Le rôle biologique et régulateur des grands prédateurs est reconnu

Outre l'enrichissement de la diversité biologique, les grands carnivores participent à la régulation naturelle de leurs proies, préservant ainsi le patrimoine génétique de celles-ci.

En effet, contrairement aux chasseurs qui abattent les plus beaux spécimens (chasse aux trophées), affaiblissant ainsi le potentiel génétique des espèces chassées, les grands prédateurs choisissent, eux, les proies les plus faibles, malades ou âgées, permettant de ce fait la reproduction des sujets les plus sains et les plus forts.

### IV. Les adversaires des grands prédateurs

Bien que les grands prédateurs soient protégés en Europe par un traité international, la « Convention de Berne », ratifiée par 48 pays dont la Suisse, le lobby des chasseurs a obtenu fin 2010 de notre Parlement fédéral, que notre pays se retire de cette convention s'il n'a pas la possibilité de tirer librement le loup.

**Les chasseurs**, dans leur grande majorité, sont les principaux opposants à la présence des grands carnivores, considérant ceux-ci, comme une concurrence chassant les mêmes proies qu'eux.

Par ailleurs, en pratiquant le nourrissage hivernal de certaines espèces, dont le cerf et le sanglier, les chasseurs créent volontairement des déséquilibres de la faune. Ils permettent ainsi la survie d'animaux faibles, vieux et malades, ce qui cause une augmentation artificielle de certaines populations, gage d'une chasse abondante lors de la saison suivante.

**Les éleveurs**, propriétaires de troupeaux pléthoriques, qu'ils laissent véritablement à l'abandon dans la nature, et dont 12'000 à 15'000 bêtes meurent chaque année en Suisse faute de surveillance (accidents, chutes) et faute de soins (maladies, blessures), sont eux motivés par des raisons économiques.

En effet, les subventions fédérales par tête sont nettement plus intéressantes pour les éleveurs s'ils n'ont pas à s'occuper de leurs troupeaux, par exemple en employant un berger ou en engageant d'autres frais liés à la garde, à l'entretien et aux soins des troupeaux (parcages, abris, chiens etc.)

Les éleveurs sont actuellement dédommagés pour toutes les pertes causées par les prédateurs qui sont d'environ 200 à 300 bêtes par année.

Cependant, ces mêmes éleveurs craignent qu'à l'avenir les dédommagements soient conditionnés à la surveillance, aux soins et aux parcages nocturnes des troupeaux.

### V. Conclusions

Nous le voyons donc, les solutions existent et l'impact des prédateurs est tout à fait négligeable au regard des pertes totales inhérentes aux autres causes de mortalité dans les troupeaux.

info : [www.profauna.ch](http://www.profauna.ch) - Soutenez l'initiative populaire par un don : CCP 17-456818-1 - Titulaire : Pro Fauna, adresse : 1200 Genève



Avez-vous déjà signé l'initiative pour la protection de la santé contre la fumée passive ? Sur le site : [www.suisse-sans-fumee.ch](http://www.suisse-sans-fumee.ch)

# QUESTIONNAIRE SUR LES Facultes des sciences suisses

- Quelle faculté fréquentez-vous, sur quel sujet ? .....  
.....
- Depuis combien de temps ? .....
- Quelle profession avez-vous l'intention de choisir ou avez-vous choisie ? .....  
.....
- Dans votre parcours académique, avez-vous déjà été amené à faire des dissections d'animaux ?  
Si oui :
  - quand ? .....
  - Sur combien d'animaux et quels animaux ? .....  
.....
  - Avec quelle fréquence ? .....
  - Pouvez-vous en faire une brève description ? .....  
.....  
.....
- Avez-vous déjà manifesté votre désapprobation devant votre professeur ou devant le conseil de la faculté ? .....  
Si non,
  - pourquoi ? .....Si oui,
  - quelle fut la réaction du professeur / de la faculté ? .....
- Avez-vous déjà eu l'opportunité d'utiliser d'autres méthodologies ?  
Si oui,
  - lesquelles ? .....

**VOS DONNÉES PERSONNELLES (NOM, ÂGE, RÉSIDENCE) SONT FACULTATIVES, MAIS SI VOUS LES DONNEZ, ELLES NE SERONT PAS DIVULGUÉES SANS VOTRE AUTORISATION.**

NOM \_\_\_\_\_ PRÉNOM \_\_\_\_\_ AGE \_\_\_\_\_

RÉSIDENCE \_\_\_\_\_

J'AUTORISE LA DIVULGATION DE MES DONNÉES PERSONNELLES, SIGNATURE \_\_\_\_\_



**RENOVEZ-LE À : ATRA**

**Via Capelli 28, 6900 Lugano / fax 091 970 19 46 / e-mail: [infoatra@bluemail.ch](mailto:infoatra@bluemail.ch)**

# AIDEZ-NOUS A LES AIDER !

L'ATRA se bat pour les droits des animaux et contre toute forme de maltraitance



## VOULEZ-VOUS NOUS AIDER ?

- **Vous pouvez souscrire** un abonnement à notre revue ou l'offrir à quelqu'un. Pour CHF 20,- seulement par année, vous contribuerez à la diffusion de la culture antivivisectionniste/animaliste et à soutenir nos luttes.
- **Vous pouvez nous demander** des copies gratuites de notre journal pour les distribuer.
- **Vous pouvez participer activement** à nos manifestations ou créer des groupes locaux dans votre ville [contactez-nous pour des informations]
- **Vous pouvez acheter** nos livres et/ou nos gadgets
- **Vous pouvez soutenir** avec des dons nos projets de diffusion des méthodes scientifiques de substitution pour les cours didactiques et pour d'autres domaines d'expérimentation.

## VOS DONN EN FAVEUR DE L'ATRA PEUVENT ÊTRE DÉDUITS DES IMPÔTS !

### Impôt fédéral direct :

**Personnes physiques** : les dons faits en faveur de l'ATRA sont déductibles si les prestations de l'année atteignent au moins 100.- francs et ne dépassent pas 20% du revenu imposable après déduction des charges déductibles [art. 33 lett. 1 LIFD].

**Personnes juridiques** : la déduction des dons à une organisation d'utilité publique exemptée d'impôt se limite à 20% du bénéfice net [art. 59 lett. c LIFD].

**Impôts cantonaux et communaux** : les dons à une organisation d'utilité publique peuvent être déduits dans les limites déterminées par le droit cantonal [art. 9 cpv. 2 lett. I LAID].

**UNE ATTESTATION DE DONATION SERA ENVOYÉE SUR DEMANDE À PARTIR D'UN MONTANT ANNUEL ÉGAL OU SUPÉRIEUR À CHF 100.-**

## TESTAMENT EN FAVEUR DES ANIMAUX

Le testament est un document qui permet d'établir la destination de ses propres biens après son décès. Il y a trois moyens de faire un testament selon le code civil suisse :

- un testament **holographe**
- un testament **public** (qui doit être fait par un notaire)
- un testament **verbal** (ne peut être fait qu'en cas de risque de mort imminente et quand il est impossible de faire le testament sous une autre forme)

Le testament holographe est le plus courant car c'est le plus simple. Il suffit en effet de rédiger à la main sur papier blanc le titre « testament ». Puis vous énumérez les personnes ou les associations auxquelles vous souhaitez léguer une certaine somme. Il est important de signer et de dater ce document. Aucune correction ne peut être faite (comme par exemple de biffer une ligne et d'écrire un nouveau texte à la place). En cas d'erreur, il faut recommencer l'ensemble du texte. Des témoins ou le recours à un notaire ne sont pas nécessaires. Il suffit de déposer le document dans une banque, chez un notaire ou de le remettre à une personne de confiance qui, en cas de décès, veillera à faire publier le testament. Il est possible de s'informer dans votre propre commune pour savoir où remettre votre testament (cela varie d'un canton à l'autre).

### EXEMPLE :

#### Testament

*Je, soussignée, Lara Bianchi, née le 10 décembre 1926, Originnaire de Chiasso domiciliée à Lugano, via Motta 10, déclare que ma dernière volonté est de léguer Fr..... (montant en toutes lettres) en faveur des animaux (ou de la lutte contre la vivisection) à l'association ATRA ayant actuellement son siège à Lugano - président Max Molteni, compte courant postal Numéro 69-1810-7*

*ou :*  
*1/3 de mes biens en faveur de...  
Lugano, le 3 janvier 2010*

*Lara Bianchi : (signature)*

Dernièrement, la Poste a augmenté les frais de gestion des comptes courants : pour tout versement effectué au guichet, **la Poste nous débite chaque mois des centaines de francs.**



La seule façon d'éviter au maximum ces frais est de recevoir vos dons par internet en utilisant **l'e-banking** (pas de frais pour celui qui reçoit le don ni pour celui qui l'envoie), par **un ordre permanent** (renseignez-vous auprès de votre banque ou de la Poste) ou par **virements bancaires**.

Voici les coordonnées pour effectuer des versements sans le bulletin :

CCP n. **69-1810-7**

**ATRA - Association suisse pour l'abolition de la vivisection, 6900 Lugano**

IBAN : **CH85 0900 0000 6900 1810 7**

BIC : **POFICHBEXX**

Vous nous aiderez de cette façon à économiser de l'argent que nous pourrons utiliser en faveur des animaux !

ORDINE PERMANENTE / DAUERAUFTRAG / ORDRE PERMANENT	
Ordinante Auftraggeber Donneur d'ordre <b>MUSTER ANDREA</b>	A debito del conto Zu Lasten Konto Au débit du compte <b>236-123456.01K</b>
Divisa Währung Monnaie <b>CHF</b>	Importo Betrag Montant <b>100.-</b>
<input type="checkbox"/> Valuta per l'ordinante Valuta für den Auftraggeber Valeur pour le donneur d'ordre	<input type="checkbox"/> Valuta per il beneficiario Valuta für den Begünstigten Valeur pour le bénéficiaire
Beneficiario / Begünstigter / Bénéficiaire	
Cognome e nome / Ditta Name und Vorname / Firma Nom et prénom / Prénoms <b>ATRA ASSOCIAZIONE SVIZZERA PER L'ABOLIZIONE DELLA VIVISEZIONE</b>	
Indirizzo Adresse Adresse <b>VIA CARELLI 28 ; 6900 LUGANO</b>	
Bonifico tramite / Vergütung durch / Virement par	
Relazione bancaria Bankverbindung Relation bancaire <b>BPS-SUISSE</b>	Conto bancario no. Bankkonto Nr. Compte bancaire nr. <b>0423423 001 000 001</b>
Conto corrente postale no. Postcheckkonto Nr. Compte de chèques postal nr.	
Giorno di esecuzione / Ausführungstag / Date d'exécution	
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	
<input type="checkbox"/> al ricevimento della fattura bei Erhalt der Rechnung à la réception de la facture	
Intervallo d'esecuzione / Ausführungsintervall / Intervalle d'exécution	
<input checked="" type="checkbox"/> mensile monatlich mensuel	<input type="checkbox"/> bimestrale zweimonatlich bimestriel
<input type="checkbox"/> trimestrale trijährlich trimestriel	<input type="checkbox"/> semestrale halbjährlich semestriel
<input type="checkbox"/> annuale jährlich annuel	<input type="checkbox"/> altro andere autre
<input checked="" type="checkbox"/> la prima volta il erstmalig am la première fois le	
<input type="checkbox"/> l'ultima volta il letztmalig am la dernière fois le	
Motivo del pagamento Zahlungsgrund Motif du paiement <b>DONAZIONE</b>	
Eventuali spese / Ev. anfallende Spesen / Frais éventuels	
<input type="checkbox"/> a carico del beneficiario zu Lasten des Begünstigten à la charge du bénéficiaire	
<input checked="" type="checkbox"/> a mio / nostro carico zu meinen / unseren Lasten à moi / notre charge	
Luogo / data Ort / Datum Lieu / Date <b>02.01.2010 / Paradiso</b>	
Firma dell'ordinante Unterschrift des Auftraggebers Signature du donneur d'ordre <i>[Signature]</i>	



Associazione svizzera per l'abolizione della vivisezione  
Schweizer Vereinigung für die Abschaffung der Tierversuche  
Association suisse pour l'abolition de la vivisection

# ATRA shopping

LE BÉNÉFICE DE NOS VENTES EST ENTIÈREMENT DESTINÉ À LA CAUSE DES ANIMAUX

## femme - homme

T-shirt **homme** ras du cou en coton 100% naturel, gris, manches courtes dessin **cage** / CHF 18.-

T-shirt **femme** ras du cou, 100% coton, blanc, coupe près du corps, fentes latérales, manches courtes dessin **j'aime les animaux** / CHF 18.-

T-shirt **femme** ras du cou, 100% coton, blanc, coupe près du corps, fentes latérales, manches courtes dessin **cœur et empreintes d'animaux** / CHF 18.-

T-shirt **unisex** ras du cou, 100% coton, blanc, manches courtes dessin **singe et homme** / CHF 18.-



## enfant

tailles 7-8 ans, 12-13 ans

T-shirt enfant ras du cou, 100% coton, blanc, manches courtes dessin **cœur et empreintes d'animaux** / CHF 15.-

T-shirt enfant ras du cou, 100% coton, blanc, manches courtes dessin **j'aime les animaux** / CHF 15.-

## talon de commande

**SVP, ECRIVEZ EN MAJUSCULE!**

REMPLISSEZ LE BULLETIN ET RENVOYEZ-LE À: ATRA - Via Capelli, 28 - 6900 Lugano

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

Code Postal / Localité \_\_\_\_\_

No. tél. \_\_\_\_\_ Adresse e-mail \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

JE COMMANDE LES T-SHIRTS SUIVANTS

- |                                 |                                    |                                    |                                     |
|---------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------------|
| T-SHIRT HOMME / GRIS - CAGES    | <input type="checkbox"/> __ M      | <input type="checkbox"/> __ L      |                                     |
| T-SHIRT FEMME / BLANC - CŒUR    | <input type="checkbox"/> __ M (36) | <input type="checkbox"/> __ L (38) | <input type="checkbox"/> __ XL (40) |
| T-SHIRT FEMME / BLANC - J'AIME  |                                    |                                    | <input type="checkbox"/> __ XL (40) |
| T-SHIRT UNISEXE / BLANC - SINGE | <input type="checkbox"/> __ S      | <input type="checkbox"/> __ M      |                                     |
| T-SHIRT ENFANT / BLANC - CŒUR   | <input type="checkbox"/> __ 7/8    | <input type="checkbox"/> __ 12/13  |                                     |
| T-SHIRT ENFANT / BLANC - J'AIME | <input type="checkbox"/> __ 7/8    | <input type="checkbox"/> __ 12/13  |                                     |

PLUS FRAIS D'ENVOI

## LIVRES

### VIVISECTION

- **HOLOCAUSTE** (la vivisection aujourd'hui), de Milly Schär-Manzoli, CHF 10.-
- **CRIMES MEDICAUX** (cobayes humains), de Milly Schär-Manzoli, CHF 10.-
- **NOUS SOMMES TOUS DES COBAYES**,  
du Dr. L. Bon de Brouwer, CHF 23.-
- **EXPERIMENTATION ANIMALE: POURQUOI ET COMMENT L'ABOLIR**  
(l'escroquerie de la vivisection), du Dr. Vernon Coleman, CHF 12.-
- **TUER POUR POSSEDER** (philosophie de la vivisection),  
du Prof. Bruno Fedi, CHF 8.50
- **L'EXPERIMENTATION ANIMALE** (la vivisection dans les siècles),  
du Dr. Gennaro Ciaburri, CHF 13.-
- **MARCHANDS DE MORT** (recherche spatiale et militaire),  
de Milly Schär-Manzoli, CHF 7.50
- **BEAUTE SANS CRUAUTE** (cosmétiques),  
de Milly Schär-Manzoli, CHF 7.50
- **LES LIAISONS DANGEREUSES** (manipulations génétiques),  
de Milly Schär-Manzoli, CHF 8.50
- **TOXICITE LEGALE 1** (les méthodes de remplacement),  
du Dr. Massimo Tettamanti, CHF 8.50 (disponible seulement en italien  
ou en allemand). Indiquez svp la langue (I \_\_\_ / A \_\_\_).
- **TOXICITE LEGALE 2** (les méthodes de remplacement),  
du Dr. Massimo Tettamanti, CHF 8.50
- **TOXICITE LEGALE 3** (banque des tissus), du Dr. M. Tettamanti, CHF 25.-
- **SCIENCE SANS FRONTIERES** (les médecins de la LIMAV,  
congrès de Zurich et de Lugano), CHF 15.-
- **POUR L'AMOUR DE LA SCIENCE ET DES ANIMAUX**  
(actes du congrès médical de Lausanne), CHF 9.-
- **POUR UNE MEDECINE À LA MESURE DE L'HOMME**  
(actes du congrès médical LIMAV), CHF 9.-
- **LOBBY** (vivisection et questions économiques),  
de Milly Schär-Manzoli, CHF 5.-
- **VIVISECTION : QUESTIONS ET REPONSES** (brochure), CHF 6.-

### MEDICAMENTS, THERAPIES NATURELLES

- **LE VEAU D'OR** (guide des médicaments dangereux),  
de Milly Schär-Manzoli, CHF 10.-
- **LE TABOU DES VACCINATIONS** (dommages des vaccins,  
prévention naturelle), de Milly Schär-Manzoli, CHF 10.-
- **LA MAFIA SANITAIRE** (la mafia du cancer, thérapies naturelles),  
de Milly Schär-Manzoli, CHF 10.-
- **SIDA-STORY** (origines du virus, fraudes, médecine naturelle),  
de Milly Schär-Manzoli, CHF 8.50
- **APOCALYPSE EBOLA** (histoire du virus Ebola),  
de Milly Schär-Manzoli, CHF 7.50
- **VACHE FOLLE** (EBS, maladie de Creutzfeld-Jakob),  
de Milly Schär-Manzoli, CHF 6.50
- **LA CHIMIE OU LA VIE** (médecines naturelles),  
de Claude Résin, CHF 8.50
- **NOTRE SANTE GRACE AUX ANIMAUX** (Zoothérapie),  
du Prof. Francis Dessart, CHF 8.50
- **NATURE ET CAUSE DES MALADIES**, du Dr. Jacqueline Bousquet, CHF 6.50
- **VACCINS: UNE AFFAIRE SORDIDE ?**, du Dr. L. Bon de Brouwer, CHF 5.-
- **MÉDECINE QUANTIQUE** (brochure) de Wladimir Zhoukowsky et  
Agostino Gargioni, CHF 5.-
- **DE LA FABRIQUE À LA FOURCHETTE**  
(alimentation végétarienne), CHF 12.-

### LITTÉRATURE

- **UNE SEULE TERRE, UNE MÊME VIE** (paix, écologie et protection  
animale), du Prof. Francis Dessart, CHF 12.-
- **ANIMAUX : AMIS ET COMPAGNONS DE NOTRE VIE**,  
du Prof. Francis Dessart, CHF 7.50
- **FALCO** (conte), de Milly Schär-Manzoli, CHF 5.00
- **LE CHOIX** (conte), de Milly Schär-Manzoli, CHF 5.00
- **LA NUIT DE NOEL** (conte), de Armando Rudi, CHF 5.-
- **LA SOURCE D'AMOUR** (poèmes), de Aimée Guerin, CHF 18.-
- **PLAIDOYER POUR LA VIE** (poèmes, articles et réflexions),  
de Aimée Guerin, CHF 23.-
- **LES ANIMAUX NE SONT PAS DES JOUETS**  
(album à colorer pour enfants), CHF 8.-
- **UN PLONGEON DANS L'OCEAN**  
(pour enfants), de Ursula Moghini, CHF 18.-
- **JE COLORIE MON LAPIN**  
(livre à colorer pour enfants), CHF 8.-

### VIDÉOS, DVD

- **L'ENFER DES LABORATOIRES** (horreurs et dangers de la vivisection),  
CHF 12.-
- **LE MASSACRE DES INNOCENTS 1** (vivisection, corrida, fêtes  
populaires, fourrures, phoques, rhinocéros, éléphants, etc.), CHF 12.-
- **LE MASSACRE DES INNOCENTS 2** (vivisection, restaurants chinois,  
kangourous, otaries, transports d'animaux d'abattoir, cirques, zoos,  
manipulation génétique, etc.), CHF 12.-
- **LE MASSACRE DES INNOCENTS 3** (vivisection, greffes, chiens et  
chats massacrés pour commercialiser leurs peaux, couvertures de  
peaux de chats, ours, chasse au renard, opinion de médecins, etc.),  
CHF 12.-

### GADGETS

- **CARTES DE VOEUX ATRA**, 7 cartes doubles en couleur, CHF 12.-
- **CARTES POSTALES ATRA**, en couleur,  
set 9 cartes sujets d'animaux, CHF 13.-
- **STYLO À BILLE BLEU** " Abolition de la vivisection ", CHF 1.50
- **AIMANT ATRA**, CHF 5.-
- **PORTE-CLES ATRA**, CHF 8.-
- **SAC À PROVISIONS**, en coton naturel, CHF 9.-

### AUTOCOLLANTS

- **AUTOCOLLANTS ATRA POUR ENVELOPPES**, 30 autocollants CHF 3.-
- **AUTOCOLLANTS ATRA LETTRES ALPHABET ET ANIMAL**,  
en couleur, CHF 3.- la pièce, SVP indiquez la lettre !
- **AUTOCOLLANTS ATRA POUR VOITURE** " Je freine ", CHF 3.-
- **AUTOCOLLANTS ATRA POUR VOITURE** " Dog on board ", CHF 3.-



RETROUVEZ NOTRE CATALOGUE SUR INTERNET : [WWW.ATRA.INFO](http://WWW.ATRA.INFO)

INDIQUEZ SUP LE NOMBRE D'EXEMPLAIRES DÉSIRÉS ET REMPLISSEZ  
LE COUPON QUI SE TROUVE À LA DERNIÈRE PAGE

# Coupon de commande livres et gadget

**ECRIRE SVP EN LETTRES MAJUSCULES BIEN LISIBLES !**

Remplissez le bulletin et renvoyez-le à : ATRA - Via Capelli, 28 - 6900 Lugano

LIVRES     VIDEO VHS     GADGET     T-SHIRT     AUTOCOLLANTS

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

Code Postal / Localité \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

LES FRAIS D'ENVOI SERONT AJOUTÉS.

## Abonnement à Orizzonti

**SVP, ECRIVEZ EN MAJUSCULE !**

Pour s'abonner à Orizzonti il suffit simplement de remplir ce coupon et de l'envoyer à :

ATRA - Via Capelli, 28 - 6900 Lugano

Prix de l'abonnement (4 numéros par an) CHF 20.- (Etranger UE : euro 20.- / Extra UE : euro 30.-)

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

Code Postal / Localité \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

Je souhaite m'abonner à Orizzonti et le recevoir en :     ITALIEN     FRANÇAIS     ALLEMAND

Je paierai les CHF 20.- (Etranger UE : euro 20.- / Extra UE : euro 30.-) de l'abonnement, dès que je recevrai le bulletin de versement.

## Orizzonti partout et pour chacun !

Un abonnement à Orizzonti, un cadeau idéal ! Vous contribuerez ainsi à une propagande efficace en faveur des droits des animaux et offrirez un cadeau utile à vos amis.

**ECRIRE SVP EN LETTRES MAJUSCULES BIEN LISIBLES !**

Remplissez le bulletin et renvoyez-le à : ATRA - Via Capelli, 28 - 6900 Lugano

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

Code Postal / Localité \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

J'offre un abonnement à Orizzonti en :     ITALIEN     FRANÇAIS     ALLEMAND

à :

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

Code Postal / Localité \_\_\_\_\_

Je paierai les CHF 20.- (Etranger UE : euro 20.- / Extra UE : euro 30.-) de l'abonnement, dès que je recevrai le bulletin de versement.



Associazione svizzera per l'abolizione della vivisezione  
Schweizer Vereinigung für die Abschaffung der Tierversuche  
Association suisse pour l'abolition de la vivisection

ATRA - VIA CAPELLI, 28 - 6900 LUGANO  
**G.A.B. 6900 LUGANO**